

Fraude : le piratage de messagerie d'entreprise

Connaissez-vous les indices qui appellent à la vigilance ?

Si vous travaillez pour la chaîne logistique internationale, vous êtes probablement exposé à de nombreuses formes de fraude au virement et à la carte bancaire. Les escroqueries se font de plus en plus sophistiquées, souvent avec la complicité de plusieurs membres dans différents pays. De plus, les fonds ainsi extorqués servent bien souvent à financer des réseaux criminels, comme le trafic de drogue ou de personnes, l'esclavagisme moderne ou le terrorisme.

Dans un environnement numérique ultrarapide où la grande majorité des communications et des transactions se font presque exclusivement en ligne, le risque de fraude est décuplé et votre vigilance, essentielle. Ce document résume les fraudes au paiement les plus courantes dans la chaîne logistique et propose des mesures de prévention pour vous aider à minimiser les risques.

Quels sont les risques ?



**PERTES FINANCIÈRES
POUR L'ENTREPRISE**



**PERTES FINANCIÈRES
POUR LES CLIENTS**



**DÉGÂTS
SOCIÉTAUX**



**ATTEINTE
À LA RÉPUTATION**



AUGMENTATION DES FRAIS D'ASSURANCE

Quels types de fraudes sont les plus courants dans mon secteur d'activité ?

LA FRAUDE AU VIREMENT

En général, le pirate se fera passer pour une entreprise avec laquelle vous travaillez et que vous payez régulièrement, et vous demandera de transférer un règlement vers un compte différent. Cet arnaqueur surveille votre messagerie depuis quelque temps déjà, à l'affût d'une facture suffisamment alléchante.

Il s'efforcera par ailleurs de répliquer le style et le vocabulaire utilisé dans votre correspondance afin de ne pas éveiller vos soupçons. L'adresse email de l'expéditeur sera similaire à celle de l'entreprise en question — parfois même complètement identique.

L'USURPATION D'IDENTITÉ

Cette fraude relativement courante consiste à usurper l'identité d'un directeur ou d'un membre de l'équipe de direction pour envoyer un email, en apparence interne, réclamant le transfert urgent de fonds vers le compte d'un nouveau client ou répliquant les coordonnées d'un client existant.

LA FRAUDE AU SOUS-TRAITANT

Il n'est pas rare, dans la chaîne logistique, qu'une entreprise fasse appel aux services d'un sous-traitant pour réaliser une prestation particulière. Ce type de collaboration peut toutefois permettre à un

fraudeur de se faire passer pour l'un de ces sous-traitants afin de vous envoyer une facture illégitime.

Ces escrocs peuvent accéder aux informations nécessaires en infiltrant un réseau informatique ou une messagerie électronique. Il est souvent difficile de concilier une facture illégitime avec le rendez-vous ou la prestation correspondante. Il peut aussi s'agir d'un duplicata ou d'un bordereau de commande sur lequel les coordonnées bancaires ont été modifiées.

Le fraudeur saura vous inquiéter des conséquences en menaçant de saisie de fonds ou de poursuites judiciaires si vous refusez de payer immédiatement.

Pour ne pas devenir vous aussi victime de ces abus qui passent le plus souvent par votre messagerie professionnelle, familiarisez-vous avec les conseils suivants

